

**REPONSES au QUESTIONNAIRE**  
**sur la mise en œuvre du programme d'action sur une culture de la paix.**

**COORDONNEES**

- Nom de l'organisation : JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE section de la Maison Internationale de la Poésie asbl.
- Nom de la personne responsable : Moussia HAULOT, Présidente
- Adresse : chaussée de Wavre, 150 à 1050 Bruxelles. Belgique
- Tel : +32.2.511.91.22
- Fax : +32.2.511.53.83
- E-mail : tambours@drumsforpeace.org
- Site : www.drumsforpeace.org

**RENSEIGNEMENTS DEMANDES**

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en oeuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.

Objectifs :

La Journée Mondiale Poésie-Enfance (JMPE) existe depuis 1977 sous la forme d'une action d'éveil populaire en faveur de la poésie. Cette action de poésie active associe tous les 21 mars des milliers d'enfants de moins de treize ans. Elle invite les enfants, notamment par un concours, à créer des poèmes sur un thème qui les éveille à leur rôle de futur citoyen.

Tous les deux, trois ans, la JMPE renouvelle son choix de thème. Exemples de thèmes : « Le monde est notre maison », « Des mots pour chasser la guerre », « Toi et l'autre », « Une fraternité de toutes les couleurs »,...

Compte-rendu depuis 2000 :

Dès l'an 2000, nous avons lancé le thème des « Tambours pour la Paix » en réponse à la Décennie...

Nous avons contacté nos réseaux (composés principalement d'écoles) afin qu'ils provoquent dans les écoles une réflexion sur notre thème et que les enfants écrivent des poèmes sur les « Tambours pour la Paix ». D'autre part, nous invitons les enfants à se rassembler le 21 mars de chaque année de 11.30 à 12.00 sur les places publiques de leur village ou de leur ville. A cette occasion, ils Battent Tambours pour la Paix en communion avec tous les autres enfants qui le font au même moment dans d'autres pays, sous notre initiative.

Notre action désormais se passe en trois temps :

- 1- réflexion sur le thème ;
- 2- écriture du poème sur ce thème ;
- 3- rassemblement sur les places publiques en Battant Tambours pour l'appel à la paix.

Afin de renouveler l'intérêt pour les Tambours pour la Paix, nous apportons chaque année quelques modifications au thème. En 2000, nous proposons aux enfants de réfléchir sur les mots *guerre*, *paix*, et *tambour* pour ensuite les sensibiliser à l'existence et à la dure réalité des *enfants-soldats*.

Dans les années suivantes, nous leur avons proposé successivement de *refuser la violence* celle qui est proche de soi comme celle qui abîme le monde, de partir à la *recherche de mots qui construisent la paix*.

Pour 2005, outre *sensibiliser les enfants à travers les médias à l'existence de la violence dans le monde*, nous voulons les accompagner dans l'approche de la *violence à l'école* et les aider dans la recherche de solution.

Dossiers pédagogiques :

En 2002, nous avons créé un dossier d'aide pratique pour l'organisation d'un rassemblement (kit du rassembleur). Cette année, nous poursuivons notre volonté d'offrir aux enseignants des outils pédagogiques pour les aider à travailler plus en profondeur dans l'approche du thème (kit thématique) et de l'outil poétique (kit poétique).

Les bénéficiaires :

- Les enfants de moins de treize ans
- Les enseignants
- Les familles
- Les autorités communales (qui offrent leur collaboration pour l'organisation des rassemblements sur les places publiques).

La localisation de l'action « Tambours pour la Paix » :

Sur les places publiques des villages et des villes (95%)

Dans les cours d'école, les halls d'hôpitaux,... (5%)

Liste des pays qui ont participé à l'action depuis 2000 :

- Belgique (pays initiateur de l'action)
- Allemagne, Autriche, Benin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Colombie, Espagne, Guinée, Hollande, Italie, Finlande, France, Ile Maurice, Inde, Irlande, Islande, Israël, Kazakhstan, Luxembourg, Maroc, Mexique, Népal, Pérou, Portugal, République Démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Suède, Suisse, Venezuela.

Les ressources affectées :

- 1- Création d'un site en trois langues et maintenance
  - 2- Dépliants (8.000 ex. pour la Belgique et 3.000 français/anglais pour l'international)
  - 3- Dossier, logistique...
- = 35.000 euros (montant moyen annuel)  
A cela s'ajoute les frais de personnel pour 2 temps pleins.

Les résultats :

L'action étant une initiative belge francophone, il est plus facile d'être informé des annonces de rassemblement dans notre pays.

## **Battaient Tambours le 21 mars sur les places publiques :**

**En Belgique** (partie Communauté française et Bruxelles) :

- le 21 mars 2000, ils étaient 15.983 sur 42 places publiques
- le 21 mars 2001, ils étaient 20.571 sur 80 places publiques
- le 21 mars 2002, ils étaient 34.908 sur 124 places publiques
- le 21 mars 2003, ils étaient 40.920 sur plus de 150 places publiques
- le 22 mars 2004, ils étaient 37.456 sur plus de 120 places publiques
- au 10 mars 2005, ils sont déjà plus de 27.000 à s'annoncer sur plus de 80 places publiques (soit 5.000 de plus que l'an dernier à la même date).

**A l'étranger**, des rassemblements se sont déroulés dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Benin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Colombie, Espagne, Guinée, Hollande, Italie, Finlande, France, Ile Maurice, Inde, Irlande, Islande, Israël, Kazakhstan, Luxembourg, Maroc, Mexique, Népal, Pérou, Portugal, République Démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Suède, Suisse, Venezuela.

Certains de ces pays ont participé à plusieurs reprises. Très souvent, les organisateurs ne nous préviennent pas de leur action. Nous l'apprenons soit plus tard en recevant du courrier, soit au hasard d'un article de presse ou d'une rencontre avec un diplomate. Nos moyens financiers ne nous permettent pas d'effectuer en profondeur le suivi de l'international.

### 2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

- Sur le plan des contacts internationaux à partir de Bruxelles, nous travaillons essentiellement avec les ambassades pour diffuser l'action auprès des autorités compétentes, entre autre les ministères de l'éducation. Nous dépendons du bon vouloir et de la motivation de la personne à qui nous confions notre mission...
- Le fait de ne communiquer qu'en deux langues (français/anglais) est aussi un frein.
- Sur le plan du financement de cette action, obtenir des subsides du secteur privé pour une action qui concerne à la fois les enfants, la culture(poésie) et la paix est très difficile. De plus sur un plan éthique, nous n'acceptons pas n'importe quel sponsor (tel entreprise de boisson soft, alcool,...). En ce qui concerne les subsides venant des autorités publiques, c'est un peu plus fructueux mais cela reste très faible (environ 35.000 euros/an).

### 3. Avez-vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix .

« Renforcer une culture de la Paix par l'éducation » rejoint les fondements même de notre action.

4. Avez-vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?  
En ce qui concerne l'action des Tambours pour la Paix, nous pouvons épinglez une série de progrès, d'événements positifs. Pour n'en citer que quelques-uns : Rencontre entre des classes francophones et neerlandophones en Belgique ; Construction d'un réel dialogue entre les autorités communales (municipales) et les écoles qui a eu des conséquences à long terme sur la vie dans la commune ; Collaboration entre différents réseaux scolaires qui avaient toujours refusé de collaborer ensemble à un même projet ; Au Mexique, informés par les poèmes reçus, le Secrétariat de l'Education prend l'initiative d'encadrer des enfants vivants des situations précaires; ....
5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?  
En général, nous dirons que le contexte de haute tension internationale sur le plan géopolitique ne favorise pas cette promotion d'une culture de la paix.  
En ce qui concerne les Tambours pour la Paix, nous remarquons que des événements dramatiques (11 septembre, guerre en Irak,...) ont stimulé les enfants et les enseignants à organiser des rassemblements.  
Autre remarque. Le mot «Paix» n'est pas un mot de combat et de mobilisation. Quand on parle de paix, on parle de quelque chose de calme, de serein... Il semble plus facile de se battre contre la guerre que pour la paix...
6. Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?

Dans nos dépliants, se trouve un talon d'inscription à renvoyer à notre secrétariat de Bruxelles. Nous demandons aux organisateurs des rassemblements de compléter cette fiche afin que nous puissions identifier le lieu précis du rassemblement, le nombre de personnes y participant, le scénario, les personnalités présentes,...

Avantages : Ceci nous permet de connaître de façon précise le nombre croissant des rassemblements et de proposer ce contact aux personnes souhaitant s'y joindre.

Inconvénients : recevoir ce talon dépend du bon vouloir des organisateurs...

Une autre méthode pour être informés de l'événement : la presse. Cette dernière fait partie intégrante de l'action car nous lui demandons d'être active dans l'action des tambours en relayant les messages des enfants auprès de adultes, de l'opinion publique, des gouvernants,...

Ces deux techniques sont très efficaces en Belgique.

Toutefois, nos moyens financiers ne nous permettent pas de relancer nos interlocuteurs étrangers facilement.

7. Considérant que la mise en oeuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

Des partenariats officialisés par une chartre et/ou une convention sont nés clairement dans le cadre des « Tambours pour la Paix » que ce soit avec des associations belges « Poeziecentrum », « Le Souffle »...ou étrangères « Nouvelle Dynamique Urbaine »

en Martinique, la « Coordination française pour la décennie », « Citoyens du Monde » au Burkina Faso,...

8. Connaissez-vous le site web de l'Unesco consacré à la Décennie ? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Oui, nous avons eu des contacts via le site mais les associations (environ une cinquantaine) qui auraient pu être une ressource n'ont pas répondu à l'appel. Par contre, Le Salon des initiatives pour la Paix organisé à Paris en juin 2004 a été très riche pour notre action en matière de contact de diffusion.

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

Nous poursuivons notre thème « les Tambours pour la Paix » jusqu'en 2010 avec des sous-thèmes (enfants-soldats, violence à l'école,...) qui essayent de sensibiliser les enfants à certaines réalités. D'autres sous-thèmes vont être proposés.

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

Nous sommes convaincus qu'éduquer les enfants à une culture de la paix dès leur plus jeune âge, à l'école et en famille est source du succès même si cela est difficile et exige beaucoup de patience et de sensibilité de la part de l'éducateur (parent, enseignant,...).

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

Il est indispensable que les associations mettent leurs ressources en commun. Les initiateurs et acteurs de cette décennie (tel que nous sommes) doivent collaborer. Un moyen idéal est de créer la rencontre entre ces associations (ex. : foires,...). Mais il est évident que le problème est le financement. Par exemple, pour notre association, aller au Salon à Paris nous a demandé un sérieux effort pour trouver les financements (location, transport, logement, et outils promotionnels... ce n'était pas gagné d'avance !).

\* \* \*